

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 FEVRIER 2020

Le vendredi 21 février 2020 à 21h les membres de l'Association Foncière Urbaine Libre « La colline de Verville » se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation de la Présidente de l'Association à la Maison Départementale des Comités Sportifs, boulevard Charles de Gaulle à Mennecy (91540).

Après avoir constaté le défaut de quorum pour l'assemblée convoquée à 20h, Madame Odile Nguyen-Dinh, présidente, ouvre l'Assemblée Générale à 21h, sans règle de quorum, comme le prévoit le règlement de l'AFUL Madame Nguyen Dinh présente les membres du Comité Syndical et passe à l'ordre du jour.

Désignation des scrutateurs :

Les scrutateurs sont Messieurs Crochet et Delpierre.

Les présents et pouvoirs représentent 105 votants.

Rapport Moral

Pour la Commission administrative la Présidente rappelle brièvement le travail de cette année : Le Bureau s'est réuni en réunions mensuelles « ordinaires », en réunions de commissions sur des sujets plus spécifiques comme la rédaction de la « fiche de mission » du jardinier, sur les questions d'environnement et de respect du règlement de l'AFUL, ou encore pour le travail avec les Commissaires aux comptes...

Monsieur Hardouin présente l'avancement des travaux d'installation de la fibre dans notre résidence. Le travail est terminé pour la quasi-totalité des pavillons, mais il reste quelques points noirs dû à l'écrasement de fourreaux. Les problèmes seront réglés au cas par cas, des solutions seront trouvées pour tous.

Monsieur Hardouin rappelle que nos pavillons comportent des servitudes, en particulier personne ne peut empêcher de traverser son jardin pour le raccordement de tous les résidents au réseau.

La commercialisation de la fibre devrait commencer en mai. Ce sont les Opérateurs qui contacteront les abonnés.

La commission environnement insiste sur l'obligation de respecter le règlement de l'AFUL en matière d'entretien des jardins et pavillons et de travaux. A cet effet, le Comité effectue des « visites » de conformité et envoie des « fiches » récapitulatives des manquements éventuels.

Une résidente prend la parole pour dénoncer le caractère parfois incompréhensible de ces fiches. La Commission en prend note et s'engage à plus de clarté dans ses comptes-rendus.

La Commission environnement étudie aussi la question de la sécurité de la circulation dans la résidence, le non-respect des limitations de vitesse et des stops, en particulier rue des Bergeronnettes et rue des Acacias. Diverses solutions sont envisagées. Une réunion est prévue avec les services municipaux.

Le Rapport moral pour l'exercice 2019 est approuvé moins une abstention.

Rapport Financier

Les comptes ont été certifiés par le Cabinet d'Expertise comptable Alys Expertise. La brochure comportant les tableaux comptables est consultable à la maison de l'AFUL sur rendez-vous.

L'exercice 2019 affiche un excédent de 15547 €. Le Comité a décidé d'affecter une partie de cet excédent au budget 2020 afin de diminuer le montant des cotisations.

Le rapport financier pour l'exercice 2019 est approuvé moins une abstention.

Budget prévisionnel

Présentation du projet de budget : le montant des cotisations pour l'année 2020 s'élèvent à 221 € pour les pavillons raccordés au réseau de télévision et 190 € pour les pavillons non raccordés.

Le Projet de Budget pour l'exercice 2020 est approuvé moins une abstention.

Désignation des Vérificateurs aux Comptes pour 2020

Messieurs Duvauchelle, Falloux et Liron se proposent pour la vérification des comptes. Ils sont désignés par l'Assemblée Générale.

Election des Syndics :

Le Règlement de l'AFUL stipule que le Conseil Syndical doit être composé de 12 membres, élus pour 3 ans.

7 membres sont à élire cette année.

Madame Radix a annoncé ce jour sa démission, Monsieur Simonet en fin de mandat ne se représente pas.

Mesdames C. Delpierre et C. Darney, Monsieur N. Hardouin en fin de mandat se représentent.

Madame F. Lacaze et Monsieur J.P. Maréchal se présentent.

Ils sont élus à l'unanimité.

Le Comité Syndical ne comportera que 10 membres cette année.

Fin de l'Assemblée Générale à 22h 15

Le Comité syndical nouvellement élu se réunira le vendredi 6 mars à 20h dans la maison de l'AFUL